



PROJET ETABLISSEMENT 2024-2027

lycée professionnel
Bel Air

académie
Rennes
Éducation
nationale



Le projet d'établissement

Lycée Professionnel Bel Air

Le lycée Bel Air est un lycée professionnel de 340 élèves en septembre 2023 et de catégorie 2. Le lycée offre une carte des formations variée avec une 3^{ème} prépa métiers, 3 CAP en 2 ans (Carrosserie, Opérateur en Logistique et Conduite Routière des Marchandises), un CAP en un an accessible après un premier CAP, le CAP Peinture en Carrosserie et 4 baccalauréats professionnels (Conduite et Transport Routiers des Marchandises, Logistique, Maintenance des Véhicules Particuliers et Maintenance des Véhicules de Transport Routier et Réparation des Carrosseries). L'apprentissage y est également représenté par un groupe de CAP Opérateur en Logistique et 2 apprentis Carrossier. Le lycée n'offre pas de formation postbac. Une antenne du GEB (Greta Est Bretagne) est présente dans l'établissement et fonctionne notamment par une mutualisation des moyens matériels et humains. Le lycée Bel Air accueille seulement 12% de filles et 60% des élèves sont internes, l'indice d'éloignement est de 111,2. Le lycée accueille aussi une forte population d'élèves allophones, 33 nationalités y sont représentées (juin 2023). Un dispositif ULIS a ouvert à la rentrée 2023 avec un effectif plein dès cette première année. Par ailleurs le lycée accueille 20 élèves avec reconnaissance de handicap hors dispositif ULIS. Le lycée travaille aussi à l'élargissement de son offre de formation, à commencer par l'ouverture d'un CAP Conducteur Livreur Marchandises pour la rentrée 2024.

Le lycée peut compter sur une équipe pédagogique mobilisée d'environ 50 enseignants, le taux d'encadrement est fort de par les spécificités des formations. Cet atout permet un dynamisme des équipes et l'impulsion de projets tels que l'ouverture à l'international (Erasmus +, Soif d'Europe), les projets culturels et des liens de plus en plus forts avec les entreprises partenaires. Le lycée Bel Air fait preuve de bons résultats aux examens avec une valeur ajoutée de + 7 au baccalauréat 2022 (une moyenne de 93,42% de réussite à l'examen pour une moyenne nationale de 82,3 % et académique de 86,4%),

une valeur ajoutée de +8 en ce qui concerne les mentions au baccalauréat et une moyenne de 80% de réussite au CAP. Pour 2023, les données sont toujours aussi bonnes puisque le taux de réussite au baccalauréat est de 88.7% et de 98.25% au CAP.

En appui sur le projet académique Bretagne Horizon 2025, le projet d'établissement du lycée professionnel Bel Air a pour vocation d'être un outil pour amener les élèves sur la voie de l'Excellence.

Le projet, construit à partir de l'évaluation de l'établissement menée en 2023, se décline en 3 axes, 3 enjeux forts du lycée professionnel, traversés par des thématiques communes.

- I) SECURISER LES PARCOURS
- II) LUTTER CONTRE L'ABSENTEISME
- III) FAVORISER LE BIEN-ETRE A L'ECOLE

I) SECURISER LES PARCOURS

⇒ Objectif 1 : améliorer le taux d'accès des secondes à l'obtention du diplôme

Leviers :

- Approfondir la connaissance des partenaires institutionnels des formations et du fonctionnement du lycée pour une orientation réussie
- Développer l'offre de formation (CAP CLM ...)
- Développer l'apprentissage
- Renforcer les liens lycée Greta
- Développer le mentorat avec les partenaires économiques du territoire (suivi de cohortes)

Critères de suivi, indicateurs, évaluation I.1.

- ⇒ Données Archipel / APAE
- ⇒ Nombre d'élèves en apprentissage
- ⇒ Ouverture / fermeture / transformation de formations, être en lien avec les partenaires pour suivre l'évolution du territoire (LDM)
- ⇒ Nombre de partenaires pour le mentorat individuel et collectif
- ⇒ Co-construire un programme de mentorat collectif avec des thématiques à travailler sur un cycle : EFG, QVT (EPSA), l'ouverture internationale (Euroscol), impact environnemental (EDD)
- ⇒ Rendre la communication à l'externe et à l'interne efficiente (LDM)
- ⇒ Promouvoir nos formations pour tous (EFG)

⇒ Objectif 2 : sécuriser les apprentissages

Leviers :

- Répondre aux besoins éducatifs de chacun grâce à des dispositifs adaptés
- Créer les conditions nécessaires pour favoriser le travail personnel dans l'établissement avec une salle d'étude auto-gérée en favorisant le soutien aux apprentissages, l'entraide entre pairs, la mise en place de méthodes de travail et d'organisation et mettre en place une prise en charge des élèves en retard ou exclus de cours (SAS dédié)
- Organiser une AP efficiente

⇒ Objectif 3 : apporter de la cohérence dans les parcours des élèves et les actions qui y sont liées

Leviers :

- Poursuivre le développement de l'éducation artistique et culturelle pour qu'elle soit accessible à tous et qu'elle contribue à la formation et à l'émancipation de la personne et du citoyen (Parcours EAC)
- Engagement dans la labellisation 100% EAC (Parcours EAC)

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, 1.2.

- ⇒ Résultats aux examens
 - ⇒ Ouverture ou non d'une UPE2A
 - ⇒ Nombre d'élèves en dispositifs particuliers
- ⇒ Suivi de l'ouverture de la salle d'étude auto-gérée avec travail sur les CPS (EPSA)
 - ⇒ Réussite de la mise en place d'un SAS pédagogique (retardataires/exclus de cours) avec travail sur les CPS (EPSA)
- ⇒ Avec tous les personnels, penser les espaces du lycée pour la réussite de tous (EFG, EPSA)
- ⇒ S'appuyer sur le conseil pédagogique pour faire évoluer les pratiques (EFG, EBEP)
- ⇒ Organisation de l'AP dans les EDT (option LV, FLS...), Euroscol
 - ⇒ Création de deux salles flexibles (taux d'occupation, questionnaire pour les enseignants et élèves quant à leur ressenti dans ces salles au bout d'une année scolaire)

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, 1.3.

- ⇒ Accès à la labellisation 100%EAC
- ⇒ Mise en œuvre et suivi du parcours santé avec Liberté Couleurs et programmation des CPS avec CESCE ID (EPSA, EDD)
 - ⇒ Construction et mise en œuvre d'un outil d'évaluation du parcours des élèves en lien avec le conseil de classe (bulletins des élèves et livret de compétences) (EFG, EDD, EPSA, Euroscol, EAC)
- ⇒ Les actions inscrites dans les parcours éducatifs prennent en compte la diversité des programmes d'enseignement (EPSA, EAC, EDD, EFG, Euroscol)

- Développer un programme sur 3 ans du parcours santé en lien avec les personnels de santé (Parcours santé et labellisation EPSA)
- Création d'une aire éducative fluviale (parcours EDD, Citoyen et santé)
- Engagement dans la labellisation internat d'excellence, résidence Nature
- Assurer l'implication de chaque élève dans chaque parcours lors de son cursus au lycée et développer un outil d'évaluation

II) LUTTER CONTRE L'ABSENTEISME

⇒ Objectif 1 : Favoriser l'engagement des élèves

Leviers :

- Avoir un CVL vivant, force de proposition
- Motiver les élèves par des méthodes et des projets (dont projets CNR innovants)
- Penser la place des cultures numériques
- Développer une culture de la confiance réciproque
- Avoir une attention particulière pour l'organisation des temps scolaires (internat et externat)

- ⇒ Les actions identifient clairement les attendus en termes de connaissances et de compétences construites par les élèves (EAC, EDD, EPSA, EFG, Euroscol)
- ⇒ Les actions sont planifiées en cohérence et en concertation avec le parcours des élèves en amont et en aval, liaison école-collège, dans la mesure du possible avec le CESCE ID (EPSA, EDD, EFG, pHare)
- ⇒ Participation des référents EFG, EAC, EDD, ERAI, pHare aux CESCE thématiques
- ⇒ Attention portée aux lettres de missions des référents
- ⇒ Indicateurs chiffrés pour l'aire éducative fluviale : partenaires, nombre d'élèves investis, nombre de réunions (EDD et parcours citoyen)

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, II.1.

- ⇒ Suivi des élections des élèves, délégués et éco-délégués et parité (EFG, EDD)
- ⇒ CESCE et CVL thématiques pour une efficacité des comités de pilotage (EPSA, EFG, LDM, EAC, Euroscol, EDD, pHare), indicateurs chiffrés du nombre de réunions et des participants
 - ⇒ Nombre d'actions proposées par les élèves
 - ⇒ Nombre de projets de l'établissement et suivi des répercussions sur les apprentissages des élèves (apprentissage scolaires, sociaux, citoyens, culturels et langagiers) (EPSA, Euroscol, EFG, EDD, LDM, pHare,)
 - ⇒ Taux d'occupation des salles informatiques
- ⇒ Sondage périodique sur le bien-être des élèves (EPSA, en lien avec l'organisation des temps scolaires)
- ⇒ Nombre de projets qui permettent d'accéder à la culture et à la citoyenneté européenne via le numérique (Euroscol, EAC)
 - ⇒ Formation d'élèves sentinelles (pHare, EFG, EPSA)

⇒ Objectif 2 : Développer des mesures d’alerte et déploiement de dispositifs de lutte contre l’absentéisme à l’interne

Leviers :

- Construction d’un protocole avec descriptif des signaux d’alerte et un plan d’action

⇒ Objectif 3 : Développer les liens avec les partenaires économiques

Leviers :

- S’appuyer sur le mentorat collectif avec les chefs d’entreprises du territoire pour suivi de cohorte jusqu’au diplôme
- Renforcer les journées mentorat individuel pour raccrocher les jeunes en perte de sens
- Renforcer le lien école-entreprises par des actions dans et hors les murs à destination des élèves et /ou des enseignants
- Faire appel aux associations locales pour accompagner différents projets (mesures de responsabilisation, EAC, parcours de l’élève, stages citoyens...)

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, II.2.

- ⇒ Suivi des élèves
 - ⇒ Nombre / taux de décrocheurs
 - ⇒ Nombre de ½ journées d’absence
- ⇒ Prévention, lien avec les familles (EPSA) Conseil pédagogique sur la lutte contre l’absentéisme

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, II.3.

- ⇒ Nombre de partenaires pour le mentorat individuel et collectif (LDM, EFG)
 - ⇒ Nombre de partenaires associatifs (EAC)
- ⇒ Nombre d’actions en lien le monde économique et le parcours des élève (EFG, LDM, EDD)
- ⇒ Nombre de mesures de responsabilisation en lien avec le nombre, en baisse ou non, de sanctions prononcées et de conseils de disciplines

⇒ Objectif 4 : Développer les liens avec les partenaires institutionnels et associatifs

Leviers :

- Développer le CESCE ID (collège Théophile Briant et 1^{er} degré)
- Poursuivre le partenariat avec la ludothèque Le Bois des Ludes
- Développer l'accompagnement des collégiens dans leur parcours de formation et de connaissances des métiers et de la voie professionnelle
- Organisation d'événements conviviaux d'échanges avec les partenaires de l'établissement filière par filière
- Participation aux salons / forums du territoire et au-delà
- Portes ouvertes (élargies au voisinage et à la commune)
- Contribution des partenaires locaux à la construction des parcours des élèves

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, II.4.

- ⇒ Suivi de la programmation des CPS ou autres actions (types mobilités douces...) avec CESCE ID (EPSA, EDD)
 - ⇒ Nombre d'actions menées avec les collèges du territoire (EPSA, EAC, Euroscol, LDM, pHare, EFG)
- ⇒ Canaux de communication (Instagram, Site internet)
 - ⇒ Nombre d'actions menées avec les partenaires (EPSA, EAC, Euroscol, LDM, pHare, EFG),
 - ⇒ Réflexion sur la mise en œuvre de ces actions, déplacements (mobilités douces) (EDD)
 - ⇒ Nombre de visiteurs aux portes ouvertes
- ⇒ La démarche EAC est construite en cohérence avec la politique EAC du territoire Bretagne Romantique

III) Favoriser le bien-être à l'école

⇒ Objectif 1 : Améliorer la qualité de vie au lycée

Leviers :

- Accompagner les élèves vers les mobilités douces
- Développer l'axe école promotrice de santé (EPSA)
- Améliorer la qualité d'accueil des espaces de vie
- Avoir une attention particulière pour l'organisation des temps scolaires (internat et externat)
- Construction d'un projet d'internat attractif autour des thématiques déjà portées par l'établissement (internat d'excellence, résidence Nature)
- Médiation animale

⇒ Objectif 2 : Travailler les notions de citoyenneté et d'entraide

Leviers :

- S'inscrire dans des projets caritatifs
- Engagement dans le dispositif pHARe

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, III.1.

- ⇒ CESCE : évolution des espaces (EFG, EPSA, EDD)
- ⇒ Comité de pilotages EPSA, EDD, LDM, EFG via le CESCE
- ⇒ Bilans qualitatifs et quantitatifs (à partir de sondages) de l'utilisation des nouvelles installations, des lieux de vie du lycée, de la QVT envers les élèves et les personnels (EFG, LDM, EPSA, EDD)
 - ⇒ Prévention et protection (EPSA, EDD)

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, III.2.

- ⇒ Nombre de projets en lien avec des associations (EAC, EDD, EPSA, Euroscol, LDM, pHare, EFG)
- ⇒ Nombre de réunions thématiques et d'actions du CESCE et du CESC ID (Euroscol, EFG, EPSA, LDM, pHare, EDD, EAC)

- Utiliser les instances du lycée comme espaces pour s'exercer à la citoyenneté locale et européenne
- Dynamiser le CESCE et le CESCE ID
- Faire vivre l'école pour tous
- Assurer l'égalité filles garçons, engagement dans la labellisation filles -garçons

⇒ Objectif 3 : Développer le sentiment d'appartenance à la communauté éducative du lycée Bel Air

Leviers :

- Développer les actions du Vivre ensemble
- Améliorer l'image du lycée sur le territoire
- Développer l'ouverture à l'Europe et à l'international, labellisation Euroscol
- Renforcer le lien et la communication avec les familles
- Mobiliser les élèves dans la promotion de l'établissement

- ⇒ Nombre de projets à l'initiative des élèves via le CESCE ((Euroscol, EFG, EPSA, LDM, pHare, EDD, EAC)
- ⇒ pHare : mise en place atelier sensibilisation familles et formation élève sentinelles (EPSA, pHare, EFG)
 - ⇒ Bilan sur les instances de l'établissement
 - ⇒ Niveau de labellisation pHare
 - ⇒ Niveau de labellisation EFG
 - ⇒ Niveau de labellisation EAC
- ⇒ Tableau de bord des indicateurs sexués (par classe et enseignements) partagés avec les instances du LP

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, III.3.

- ⇒ Nombre de mobilités élèves et personnels (Euroscol, EFG, pHare, EDD, EPSA, EAC)
 - ⇒ Nombre d'élèves en section Euro (Euroscol, AEC)
- ⇒ Nombre de followers du compte Instagram du LP (Euroscol, EFG, EPSA, LDM, pHare, EDD, EAC)
- ⇒ Nombre de publications rédigées par les élèves, compte Insta, site, presse (Euroscol, EFG, EPSA, LDM, pHare, EDD, EAC)
- ⇒ Valorisation des actions portées par les élèves via des expositions, diffusion sur les écrans d'informations...
 - ⇒ Participation des familles aux instances
- ⇒ Participation des familles aux événements de l'établissement (distanciel y compris) (Euroscol, EFG, EPSA, LDM, pHare, EDD, EAC)

⇒ Objectif 4 : Développer l'Ambition des élèves du lycée Bel Air

Leviers :

- Renforcement des partenariats du territoire
- Accompagner plus d'élèves vers les études supérieures
- Favoriser les projets interdisciplinaire, inter-formations...
- Engagement vers la labellisation Euroscol
- Préparer une ou des formations de spécialisation Bac+1
- Création d'un réseau Alumni

Critères de suivi, indicateurs, évaluation, III.4.

- ⇒ Données Archipel / APAE post-bac (EFG, LDM)
- ⇒ Nombre de projets inter-disciplinaires avec engagement de tous les personnels (Euroscol, EFG, EPSA, LDM, pHare, EDD, EAC)
- ⇒ Ouverture ou non de formations de spécialisation Bac+ (LDM, EFG)
- ⇒ Création et suivi d'un réseau alumni ((Euroscol, EFG, EPSA, LDM, pHare, EDD, EAC)
 - ⇒ Niveau de labellisation Euroscol
- ⇒ Mise en valeur des actions (Euroscol) et valorisation des acquis des élèves (épreuve de mobilité, mention Euro à l'examen, Europass...)
 - ⇒ Bilan annuel (Euroscol)
- ⇒ Nombre d'actions de valorisation de toutes les langues parlées par les élèves (Euroscol, ,EAC)

